



Bulletin no 54 – mai 2023
Échos de la COALITION DES AMIS DU PARC JARRY

(Re) devenez membre de la Coalition

Avec l'arrivée du printemps, la Coalition des amis du parc Jarry (CAP Jarry) vous invite à renouveler votre adhésion ou à devenir membre de notre regroupement citoyen visant à protéger, conserver et mettre en valeur le caractère public, gratuit et inclusif du parc Jarry comme espace vert dédié à la détente, aux loisirs et aux sports extérieurs.

Pourquoi devenir membre?

Pour appuyer notre mission et venir amplifier notre voix ;

Pour participer à la protection, à la valorisation et au développement du parc Jarry avec vos idées et votre soutien donné à la Coalition ;

Pour contribuer à nos actions concertées et être informé des enjeux et dossiers qui concernent votre parc ;

Pour participer pleinement à la vie associative de la Coalition : prendre part aux discussions et voter sur ses objectifs et visions, ainsi que pour son conseil d'administration.

L'adhésion est gratuite et ouverte à toute personne, tout groupe ou organisme qui adhère aux valeurs défendues par la Coalition.

REEMPLIR LE FORMULAIRE EN LIGNE

https://docs.google.com/forms/d/1Rot9wd3w6y1lcEUPV5bsDOdHXkCJ-l8P3_ONfjyWxC0/edit?ts=64579aa3

Soyons nombreux et nombreuses à parler pour et de notre parc !



La 15^e édition de la corvée printanière du parc Jarry

Grande tradition, la corvée printanière du parc Jarry a eu lieu le 6 mai dernier. La soixantaine de bénévoles qui ont participé à la corvée ont assuré le succès de l'événement !

Nous avons ramassé 46.7 kg de déchet, 20 kg de matières pour recyclage et 5.5 kg d'objets (ex. des briquets) pour l'écocentre. Un total de plus de 72 kg.

L'activité a été couronnée (c'était un jour de couronnement !) par un délicieux goûter préparé par Petites-Mains, une entreprise d'insertion pour femmes immigrantes. Nous remercions sincèrement madame Mary Deros, conseillère du district Parc-Extension, qui a financé ce goûter.



L'activité était organisée par la CAP Jarry et Ville en vert, l'écoquartier de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, avec la collaboration de l'Arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.

L'entente entre Tennis Canada et la Ville de Montréal – Questions et réponses

Nous avons quelques questions quant à la convention liant la Ville de Montréal et Tennis Canada – Stade Jarry. Cet important document balise les activités liées au centre de tennis dans le parc. Voici donc nos questions et les réponses de madame Caroline Bourgeois, responsable des grands parcs au comité exécutif.

(CAP Jarry) La nouvelle entente prévoit une occupation de la place publique pouvant aller jusqu'à 51 jours (section 4.4). L'entente précédente indiquait un maximum de 48 jours, et la convention de 1995 prévoyait, elle, une période maximale de 30 jours (zone 2) [la zone 2 correspond essentiellement au secteur en face du stade principal, entre la piscine et les courts extérieurs]. Tous les gens fréquentant le parc observent un nombre limité d'ouvriers et des heures de travail restreintes durant les périodes de montage et démontage. En consacrant plus de ressources, il serait aisément possible de réduire les jours d'occupation de la place publique et de redonner plus rapidement ce précieux espace aux citoyens et citoyennes. Quelles sont les raisons qui justifient la période de 51 jours ?

(Caroline Bourgeois) Nous connaissons l'attachement des Montréalais et Montréalaises au parc Jarry. Tennis Canada et la Ville collaborent pour limiter les impacts des Internationaux de tennis. Les normes du format des Internationaux de tennis du Canada vont changer à partir de 2025. Celles-ci ont été prises en considération pour cette modification. Il s'agit d'un nombre maximal de 51 jours, mais nous travaillons à ce que ce soit moins que cela.

(CAP Jarry) La tenue d'événements non tennistiques est un irritant majeur pour les citoyens et citoyennes; ils en veulent le moins possible. Durant les années précovid 2016-2019, de 11 à 13 événements non tennistiques majeurs ont eu lieu par année dans les installations de Tennis Canada. Tennis Canada déclarait en conférence de presse en 2019 qu'il ne désirait pas augmenter le nombre d'événements non tennistiques et qu'au contraire, « il se pourrait bien qu'il y en ait moins. Ça ne fait pas partie de notre plan d'affaires ». Qui demande que la nouvelle convention autorise 30 jours/an d'événements non tennistiques et pourquoi?

(C. B.) Depuis août 2021, les clauses liées aux événements non tennistiques ont été révisées et sont plus restrictives:

Événements non sportifs :

1 000 personnes ou plus (v.s. 2 000 personnes avant 2021) ou qui produisent plus de 80 décibels au pourtour des limites du droit superficiaire.

Ne peuvent pas avoir lieu sur la zone 2 ou ne peuvent pas avoir pour effet de limiter l'accès au public à la zone 2.

Limités à un maximum de 10 jours par année.

Événements sportifs et municipaux :

1 000 personnes ou plus, ou qui produisent plus de 80 décibels au pourtour des limites du droit superficiaire, ou qui restreignent l'accès au public à la zone 2.

Limités à un maximum de 20 jours par année.

Activités similaires à celles qui se tiennent dans d'autres parcs et installations sportives de la Ville de Montréal (ex. Festivals culturels, Marathon de Montréal, Grands Prix Cyclistes, etc.).

(CAP Jarry) «Le test climat s'applique, graduellement, à l'ensemble des décisions de la Ville comme ses contrats, ses projets d'infrastructures et ses règlements». Dans la section B – Test climat de la Grille d'analyse Montréal 2030, il est indiqué que le test climat est s.o. (sans objet) pour le présent projet. L'immense stationnement du stade est pourtant un îlot de chaleur majeur dans le parc. Pour quelles raisons l'entente échappe-t-elle au test climat ?

(C. B.) Les informations incluses dans la section *Test climat* du dossier décisionnel d'approbation s'appliquent au contenu purement législatif de la convention liant la Ville de Montréal et Tennis Canada. C'est pourquoi il est mentionné non applicable dans cette section. Par contre, Tennis Canada se dotera d'un plan de verdissement pour le site.

(CAP Jarry) L'espace associé au clos utilisé par l'Arrondissement pour le matériel d'entretien du parc est inutile pour Tennis Canada; pourquoi cette portion du parc a-t-elle été incluse dans la cession de droit superficiaire ?

(C. B.) Les limites du droit superficiaire ont été reconduites en raison des caractéristiques du site et du Stade.

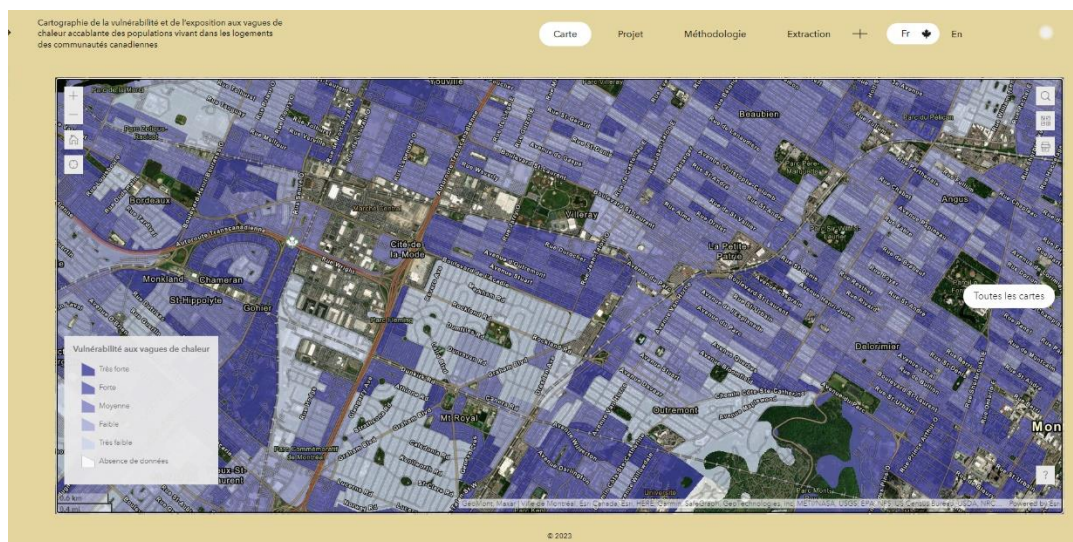
(CAP Jarry) Annuellement, la Ville verse à Tennis Canada environ 2,2 millions de dollars pour le fonctionnement des installations tennistiques. L'entente prévoit l'occupation gratuite de locaux à l'intérieur du centre à toute association régionale de tennis œuvrant sur le territoire de la Ville de Montréal. Nous demandons, en tant que contribuables, pourquoi la Ville/Arrondissement doit, elle, verser un loyer pour l'occupation d'une petite partie des installations pour fins d'atelier et de clos.

(C. B.) La Ville de Montréal verse à Tennis Canada un montant pour soutenir les activités tennistiques offertes aux Montréalaises et Montréalais. Le montant payé par l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension pour le bail du clos de voirie ne soutient pas ces activités. Il vise l'entretien du clos notamment: électricité, entretien ménager journalier des lieux et réalisations de tous travaux nécessaires pour le maintien en bon état des lieux. Il s'agit d'un montant usuel que l'arrondissement devrait tout de même défrayer s'il louait un espace de clos ailleurs.

La science met en relief l'importance du parc Jarry pour notre quartier

Nous l'avons souvent dit : le parc Jarry est le cœur et les poumons de notre quartier. Lors du 90e Congrès de l'Acfas, qui a eu lieu du 8 au 12 mai à Montréal, deux communications présentent des informations qui mettent cet énoncé bien en évidence.

D'abord, la communication « Cartographie de la vulnérabilité et de l'exposition aux vagues de chaleur accablante des populations vivant dans 156 régions urbaines du Canada » a présenté des conclusions de travaux sur les canicules urbaines <https://vaguesdechaleur.ffgg.ulaval.ca/>. Entre autres, on évalue la vulnérabilité des secteurs de Montréal; l'indice de vulnérabilité est créé en combinant plusieurs informations démographiques et socio-économiques indiquant la sensibilité aux vagues de chaleur avec la capacité à faire face à ces périodes. On trouve que dans une large mesure la population avoisinant le parc Jarry présente une vulnérabilité forte ou très forte aux vagues de chaleur. Le parc est clairement un îlot de fraîcheur essentiel à notre qualité de vie.



Ensuite, la firme Habitat, fondée par les chercheurs Jérôme Dupras, Christian Messier et Andrew Gonzalez, a pu établir l'indice de diversité fonctionnelle de la forêt urbaine à Montréal. Dans le rapport

« [Scénarisation de la plantation de 500 000 nouveaux arbres sur le territoire de la Ville de Montréal](#) », on retrouve un tableau qui décrit l'indice de canopée (représentant le nombre d'arbres) pour les différents arrondissements.

Tableau 1. Indice de canopée actuel pour chacun des arrondissements de la Ville de Montréal.

Arrondissement	Indice de canopée (%) actuel
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	47,8
Outremont	37,5
Pierrefonds-Roxboro	36,7
Ville-Marie	26,5
Ahuntsic-Cartierville	26,3
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	26,1
Verdun	25,3
Le Plateau-Mont-Royal	23,3
Rosemont-La Petite-Patrie	21,3
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	20,5
Le Sud-Ouest	17,5
Montréal-Nord	16,9
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	15,3
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	14,7
LaSalle	13,8
Lachine	13,1
Anjou	11,0
Saint-Laurent	10,4
Saint-Léonard	9,7
Ville de Montréal	21,8 ³

L'arrondissement du parc Jarry présente une canopée qui ne correspond qu'aux deux tiers de la moyenne de la Ville de Montréal, environ deux fois et demie moindre que celle d'Outremont. On comprend alors le grand attachement des citoyens et citoyennes aux arbres du parc.

Les beautés discrètes du parc Jarry 3 – une chronique de Jeannine Marsan

Youpi, c'est le printemps !!

Le printemps est bien installé maintenant, mais je dois admettre qu'avant l'apparition des lilas en mai, je n'ai jamais été très enthousiaste pour ce début de saison marqué par la boue et une végétation famélique. J'aurais troqué avril sans problème contre le mois de novembre !

Mais il y a deux ans... tout a changé ! Par une journée plutôt fade d'avril, je me rends au parc pour tenter de comprendre la motivation de ces poètes ayant célébré avec tant de verve le réveil printanier.

Les forsythias jaunes près de l'étang n'illuminent pas encore le paysage et je cherche sans trop d'espoir une alternative colorée à la grisaille ambiante. C'est alors que du coin de l'œil, mon regard détecte de vagues points roses sur des branches dénudées. En m'approchant, je réalise avec surprise qu'il s'agit d'étranges petites fleurs jamais observées auparavant.

C'est le coup de foudre pour ce mélèze esseulé qui, s'il ne paye pas de mine à première vue, se



révèle porteur d'une beauté subtile inattendue. Grâce à lui, j'ai découvert la féerie discrète des bourgeons d'arbres qui se métamorphosent de façon surprenante en fleurs, cônes ou fruits de toutes sortes.

La magie du mélèze

Le mélèze est le seul conifère du Québec à perdre toutes ses aiguilles à chaque automne. Le développement des bourgeons s'observe donc très bien au printemps sur ses branches dégarnies.

Les bourgeons d'arbre sont en dormance pendant l'hiver mais au printemps, ils se développent pour laisser apparaître des feuilles tendres et des boutons floraux : c'est le débourrement. Sur les mélèzes, le débourrement a lieu très tôt au printemps.

Les bourgeons qui commencent à gonfler sont mis en valeur ici par la loupe du verglas tombé au début d'avril. De ces bourgeons bosselés émergeront de minces aiguilles d'un vert clair et des fleurs.



Le mélèze laricin

Il existe plusieurs variétés de mélèzes dans le monde. Au Québec, la variété indigène est le mélèze laricin, appelé aussi mélèze d'Amérique. Ce sont ces mélèzes que l'on retrouve en grande majorité au parc Jarry. La Ville en a d'ailleurs ajouté un grand nombre l'automne dernier et on peut encore lire sur les étiquettes leur nom scientifique, *larix laricina*.



C'est un arbre qui peut croître dans les habitats les plus divers. Il a une grande résistance au froid mais a besoin de plein soleil pour se développer. Dans les meilleures conditions, il peut atteindre sa dimension d'arbre mature en une vingtaine d'années, soit beaucoup plus vite que le sapin et l'épinette.

Les minces aiguilles vertes qui apparaissent au printemps se présentent généralement en touffes de 10 à 20 feuilles et deviendront plus foncées au fur et à mesure de leur croissance.

Alors que ces petites touffes pointent à peine le bout du nez, on pourra repérer sur quelques branches des bourgeons floraux rosés qui sont en fait des cônes en formation. Leur quantité peut varier selon la maturité de l'arbre et aussi d'un printemps à l'autre.

Deux types de cônes

Chez les conifères, il existe des cônes mâles et des cônes femelles. Éblouie par les belles couleurs des fleurs femelles, j'ai pris un certain temps à réaliser que le mélèze, comme la plupart des conifères, est une espèce monoïque, c'est-à-dire qu'il abrite sur un même arbre les fleurs femelles et mâles.

Malgré leur couleur plus terne dans les tons de jaune-brun, les cônes mâles, semblables à de petits coussinets, sont bien visibles peu après le débourrement. Par contre, suite à la libération du pollen, ces petits coussinets vont flétrir et tomber. Les mélèzes, malgré la visite de certains insectes, comptent avant tout sur le vent pour disséminer leur pollen.



Une métamorphose riche en surprises

Après la fécondation, les ovules contenus dans les cônes femelles deviennent des graines. Le cône est alors considéré comme fruit puisqu'il possède tout ce qu'il faut pour reproduire l'arbre. Après le flétrissement des cônes mâles, les cônes femelles sont souvent appelés tout simplement « cônes ».

Les cônes du mélèze laricin sont les plus petits de tous les mélèzes et sont formés d'une vingtaine d'écaillés lisses.

Ils passeront du rose au rouge foncé tirant même sur le violet, comme sur cette photo prise début juin. La couleur évoluera ensuite vers le brun clair et finalement le gris-brun.



Et quand on craint ne plus rien trouver de nouveau à observer, on peut découvrir à l'occasion des cônes avec des pousses étonnantes à leur extrémité !

Le mélèze à l'automne

Quatre à six mois après la fécondation, les cônes s'ouvrent pour libérer les graines à maturité et la dispersion maximale a lieu en septembre et octobre.

Au courant de l'automne, les aiguilles du mélèze jaunissent et l'arbre se couvre d'or pendant plusieurs jours. Les aiguilles tombent progressivement peu après ce feu d'artifice.

Les cônes ouverts après la libération des graines peuvent rester accrochés à l'arbre pendant plusieurs années et orner les rameaux effeuillés durant la saison froide.



Au-delà de la beauté

Le mélèze est précieux à plusieurs égards. Son bois souple et dur est résistant à la pourriture.

Il a servi à la construction de bateaux et peut être utilisé pour fabriquer par exemple des traverses de chemins de fer et des poutres. Des milliers de pieux soutenant la ville de Venise sont d'ailleurs faits de mélèze ! Chez nous, les peuples autochtones ont utilisé le mélèze pour construire des canots et des raquettes et s'en servent pour ses nombreuses propriétés médicinales.



Le parc Jarry... particulièrement propice à l'observation !

Observer attentivement un petit mélèze a marqué pour moi le début d'un voyage de découverte fascinant dans le monde des arbres. Mais c'est récemment que j'ai réalisé que certaines particularités du parc Jarry ont favorisé cette magnifique aventure !

Si j'ai longtemps déploré la lenteur de la Ville à reboiser le parc et éprouvé ensuite une certaine déception devant les nouvelles plantations minuscules, je dois quand même admettre que les arbres de petite dimension ont un avantage. Il est beaucoup plus facile d'observer la transformation subtile des bourgeons, fleurs et fruits sur des rameaux s'allongeant à hauteur des yeux que sur les branches inaccessibles d'arbres plus majestueux !

Il suffit d'adopter quelques arbres de la taille appropriée et de les observer régulièrement avec attention pour y trouver une source inépuisable d'émerveillement. Le problème... c'est que le cercle des copains branchus se diversifie de plus en plus au fil du temps et que la fréquence ainsi que la durée des tournées amicales au parc ne cessent d'augmenter !

Comme source d'inspiration à entretenir quelques amitiés végétales, voici en terminant les paroles d'un botaniste visionnaire:

« (...) je me tourne vers l'arbre. Je me pénètre de l'essence de sa forme, et je suis sensible à la vie qu'il projette sur moi. Je le vois vivre et agir, lui que l'on dit immobile. Je lui parle, lui que l'on dit sourd, et j'entends sa réponse, lui que l'on dit muet. (...) La vie de l'arbre apporte aux hommes un message qu'il leur faut entendre et sans quoi le tableau du monde, où l'arbre tient tant de place, serait sans signification et sans voix. »

Extraits d'une causerie prononcée par le frère Marie-Victorin à l'émission La Cité des Plantes à la radio de Radio-Canada, le 12 octobre 1943.

Bonne observation !

Coalition des amis du parc Jarry

info@capjarry.org
www.parcjarry.org